

Achat à EDF de la parcelle AD336 à Allemont

Le vingt-sept janvier deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures, le Comité syndical, convoqué le vingt janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Présente en visio
Le Département	Christophe Revil	Présent en visio
Le Département	Cyrille Madinier	Présent en visio
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Suppléance Christian Masnada, présent en visio
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Présent en visio
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazon	Présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	François Bernigaud suppléant présent en visio
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Excusé
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Présente en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Georges Goffman	Présent en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Présent en visio
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	/
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Présent en visio
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriol	Excusé
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Présent en visio
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Présent en visio
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	/
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	/
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Jean Luc Garnier	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	/
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	/
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	/
Communauté de Communes du Trièves	Eric Bernard	/
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	/
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Présent en visio
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charlety	/
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Présent en visio
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	/

Autres personnes présentes : Jacques Henry, Daniel Verdeil, Damien Kuss, Bertrand Joly, Mathieu Grenier, Agathe Girin, Alexia Giroud, Aurélie Campoy, Sylvain Gonin, Anne Sophie Drouet, Cécile Albano, Marie Breuil.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit :

Dans le cadre de la maîtrise foncière indispensable à l'autorisation du système d'endiguement de l'Eau d'Olle, des démarches pour l'acquisition de la parcelle AD336 à Allemont appartenant à EDF ont été engagées. Cette parcelle constitue le terrain d'assise de la digue rive gauche de l'Eau d'Olle. Le coût d'acquisition de la parcelle est de 1550.53€ (évaluation faite par France Domaine) pour une surface de 1304 m² de parcelle cadastrée et de 1091 m² pour le demi-lit correspondant. La parcelle est classée en NDp (zone naturelle).

Le dossier d'autorisation du système d'endiguement a été déposé le 26 juin 2024. À ce jour, il est encore en cours d'instruction par les autorités compétentes.

Il convient de rappeler qu'une promesse de vente avait été signée en octobre 2017 entre EDF et l'ADIDR. Cependant, cette promesse n'a pas été concrétisée, le notaire chargé du dossier n'ayant jamais donné suite, malgré de multiples relances du SYMBHI.

Pour remédier à cette situation et garantir la maîtrise foncière de la parcelle, il est proposé de passer par un acte administratif pour finaliser l'acquisition de la parcelle AD336.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité d'autoriser le président à signer l'acte administratif relatif à l'acquisition de la parcelle AD336 sur la commune d'Allemont.

Fait à Grenoble, le 6 février 2025

Extrait certifié conforme,

Le Président



Fabien Mulyk